

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 468 412

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 79 27111**

-
- (54) Couvercle pour godet de pistolet de peinture.
- (51) Classification internationale (Int. Cl. 3). B 05 B 7/24.
- (22) Date de dépôt..... 2 novembre 1979.
- (33) (32) (31) Priorité revendiquée :
- (41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 19 du 8-5-1981.
-
- (71) Déposant : Société anonyme dite : SKM, résidant en France.
- (72) Invention de : Michel Binoche.
- (73) Titulaire : *Idem* (71)
- (74) Mandataire : Office Blétry,
2, bd de Strasbourg, 75010 Paris.
-

2468412

Les pistolets de peinture sont le plus souvent alimentés en peinture au moyen d'un godet fixé sous le pistolet ; la peinture est aspirée dans ce godet par la dépression créée à la sortie de la buse de peinture par le courant d'air comprimé 5 qui la pulvérise et la projette sur la pièce à peindre.

Un couvercle est fixé de façon amovible sur le godet et ledit couvercle est lui-même fixé à demeure sur le pistolet. Pour permettre d'utiliser le pistolet pour projeter la peinture vers le bas, par exemple sur des pièces posées sur table, ou vers 10 le haut, par exemple "en plafond", la fermeture entre le godet et son couvercle doit nécessairement être étanche tout en permettant que de l'air puisse rentrer dans le godet, au fur et à mesure que la peinture y est aspirée et en sort. Un trou d'évent est donc toujours prévu dans le couvercle généralement assez 15 près de son centre, côté poignée, pour que la pulvérisation puisse être possible, tant vers le haut que vers le bas ; cette disposition permet d'incliner davantage le pistolet vers le bas que vers le haut, mais il est plus fréquent d'avoir à pulvériser la peinture vers le bas et ce travail nécessite que le pistolet soit 20 bien incliné. D'autre part, si le godet est bien plein et si le pistolet est très incliné, il y a danger que la peinture sorte par le trou d'évent.

Si la peinture coule par le trou d'évent quand la pulvérisation a lieu de haut en bas, des gouttes de peinture peuvent 25 tomber sur la pièce en peinture et donner, de ce fait, des défauts innacceptables ; il n'en est pas ainsi pour la peinture vers le haut.

Pour éviter ce risque, on a cherché à réaliser des couvercles pour godets de pistolet de peinture percés d'un trou d'évent 30 qui laisse entrer l'air pour compenser la sortie de peinture, mais ne laisse pas sortir la peinture s'il est noyé par suite d'une inclinaison trop grande donnée au pistolet.

De nombreuses solutions ont été proposées en vue d'obtenir ce résultat ; elles donnent généralement satisfaction tant 35 que le trou d'évent prévu pour la rentrée de l'air n'a pas été obturé par la peinture, ce qui provoque l'interruption de l'alimentation en peinture au pistolet ; toutefois, dans toutes les

solutions préconisées jusqu'à ce jour, le nettoyage de la rentrée d'air obturé s'avère difficile, sinon pratiquement impossible, du fait qu'il s'agit de conduits de très faible section, souvent de grande longueur, et plus ou moins recourbés.

5 La présente invention a pour objet un couvercle pour godet de pistolet de projection de peinture percé d'un trou d'évent qui laisse entrer l'air pour compenser la sortie de peinture, mais ne laisse pas sortir la peinture s'il est noyé par suite d'une inclinaison trop grande donnée au pistolet, agencé de façon à 10 être facile à nettoyer en cas d'obturation de ce trou par la peinture.

A cet effet ce couvercle est caractérisé en ce que son trou d'évent est constitué par une rainure de grande longueur et de faible section, de forme quelconque, débouchant d'un côté à 15 l'intérieur du godet, et de l'autre côté à l'extérieur du couvercle, prévu à cet effet dans l'une de deux surfaces complémentaires, susceptibles d'être appliquées de façon étanche l'une contre l'autre, dont l'une fait partie du couvercle, et l'autre d'une pièce amovible.

20 Pour des raisons de commodité de fabrication et de nettoyage, la rainure sera préférablement dans une surface de la pièce amovible, qui pourra être réalisée sous forme d'un bouchon, ou d'un couvercle, pour le couvercle pour godet suivant la présente invention.

25 Le nettoyage de cette rainure peut se faire facilement avec une brosse et du solvant, dont dispose toujours l'usager pour tous les nettoyages du pistolet, après qu'il aura séparé du couvercle du godet la pièce amovible comportant cette nervure dans une de ses surfaces, à laquelle il a librement accès.

30 Il y a du reste lieu de noter que, dès que le pistolet fonctionne, il se produit un vide dans le godet, et par conséquent une entrée d'air compensatoire qui ne peut y pénétrer qu'à travers le trou d'évent de son couvercle en entraînant à l'intérieur du godet la peinture qu'il peut contenir, et en maintenant 35 la propriété de ce trou d'évent.

La longueur et la section de ce trou d'évent doivent être telles que le temps nécessaire à la peinture pour le parcourir et s'écouler hors du godet soit supérieur à celui d'une opération pendant laquelle le pistolet est utilisé dans une position pou-

vant provoquer cet écoulement.

Il existe de nombreux mode de réalisation du couvercle suivant la présente invention ; suivant l'un d'eux, particuliè-
5 rement simple, le couvercle du godet est percé d'un alésage muni d'un bouchon fileté engagé dans cet alésage à frottement suffi-
samment dur ; un dispositif mécanique de blocage du bouchon en position fermée est préférablement prévu pour éviter qu'il risque de s'échapper quand on retourne le pistolet.

10 Le filetage du bouchon est préférablement à denture tron-
quée ou à filets carrés, pour éviter plus sûrement que la pein-
ture puisse passer directement entre les filets et la paroi
de l'alésage du couvercle, au lieu de suivre le long trajet héli-
coïdal créé par le filetage du bouchon.

15 Le dessin annexé montre à titre d'exemple un tel mode de réalisation de la présente invention.

La figure 1 est une vue partie élévation, partie en coupe,
d'un pistolet muni d'un godet, dont le couvercle est agencé sui-
vant la présente invention.

20 La figure 2 est une vue en coupe, à plus grande échelle,
de l'alésage percé dans le couvercle avec le bouchon fileté for-
mant avec lui l'évent désiré.

Sur le pistolet 1 est fixé le couvercle 2 du godet 3 au moyen d'un téton 4 et d'un étrier. La peinture est aspirée dans
25 le fond du godet par un tube plongeur 5, généralement coudé vers l'avant, comme le montre la figure 1. Son coude 6 permet d'aspirer la peinture même si la quantité restant dans le godet est faible quand on pulvérise vers le bas.

Pour le travail vers le haut, "en plafond", on fait pivo-
30 ter de 180° le tube 5, en agissant sur l'écrou 5a qui le fixe, l'extrémité coudée étant alors dirigée vers la poignée.

L'étanchéité entre le godet 3 et son couvercle 2 est assurée par le joint 7. De nombreux systèmes d'attache connus permettent la fixation du godet au couvercle.

35 L'évent 8 est réalisé dans le couvercle 2 par un alésage 9 plus ou moins allongé dans lequel est enfoncé à frottement suffisamment dur pour qu'il ne risque pas de s'échapper un bouchon fileté 10 muni d'une tête 11 dont une butée 12 empêche qu'elle vienne au contact du couvercle 2, créant ainsi un passage

2468412

libre pour l'air qui doit pénétrer dans le godet 3, et facilitant
sont extraction en cas de nécessité.

Sans avoir l'obligation d'allonger de façon gênante
5 l'alésage 9 du couvercle on créé avec le filetage du bouchon 11
un conduit hélicoïdal de faible section et de grande longueur
que la peinture n'aura pas le temps de parcourir pendant le
temps où le pistolet sera maintenu renversé, la peinture recou-
vrant alors la partie de la surface inférieure du couvercle
10 dans laquelle débouche l'alésage 9 dans lequel est créé l'évent.

Il est bien entendu que le mode de réalisation qui a été
déscriit ci-dessus en référence au dessin annexé a été donné à
titre purement indicatif et nullement limitatif et que de nom-
breuses modifications peuvent être apportées sans que l'on s'é-
15 carte pour cela du cadre de la présente invention ; c'est ainsi
notamment que pour faciliter l'enlèvement du bouchon 10 en cas
de durcissement de la peinture qui serait demeurée entre le file-
tage du bouchon et l'alésage 9 du couvercle dans lequel il est
engagé, l'un comme l'autre peuvent être coniques au lieu d'être
20 cylindriques.

REVENDICATIONS

1. Couvercle pour godet de pistolet de peinture percé d'un trou d'évent qui laisse entrer l'air pour compenser la sortie de peinture, mais ne laisse pas sortir la peinture s'il est noyé par suite d'une inclinaison trop grande donnée au pistolet,
5 caractérisé en ce que ce trou d'évent est constitué par une rainure de grande longueur et de faible section, de forme quelconque, débouchant d'un côté à l'intérieur du godet et de l'autre côté à l'extérieur du couvercle, prévu à cet effet dans l'une de deux surfaces complémentaires, susceptibles d'être appliquées
10 de façon étanche l'une contre l'autre, dont l'une fait partie du couvercle, et l'autre d'une pièce amovible.

2. Couvercle suivant la revendication 1 caractérisé en ce que la rainure est prévue dans une surface de la pièce amovible.

3. Couvercle suivant la revendication 2 caractérisé en ce que ce trou d'évent est constitué par un alésage percé dans ce couvercle, alésage dans lequel est engagé à frottement dur un bouchon fileté.

4. Couvercle suivant la revendication 3, caractérisé en ce qu'une butée limite l'enfoncement du bouchon dans l'alésage du couvercle.

5. Couvercle suivant l'une quelconque des revendications 3 à 4, caractérisé en ce que le filetage du bouchon est à denture tronquée, ou à filets carrés.

6. Couvercle suivant l'une quelconque des revendications 3 à 5 caractérisé en ce que l'alésage du couvercle et le bouchon conique sont tous deux coniques.

FIG.1

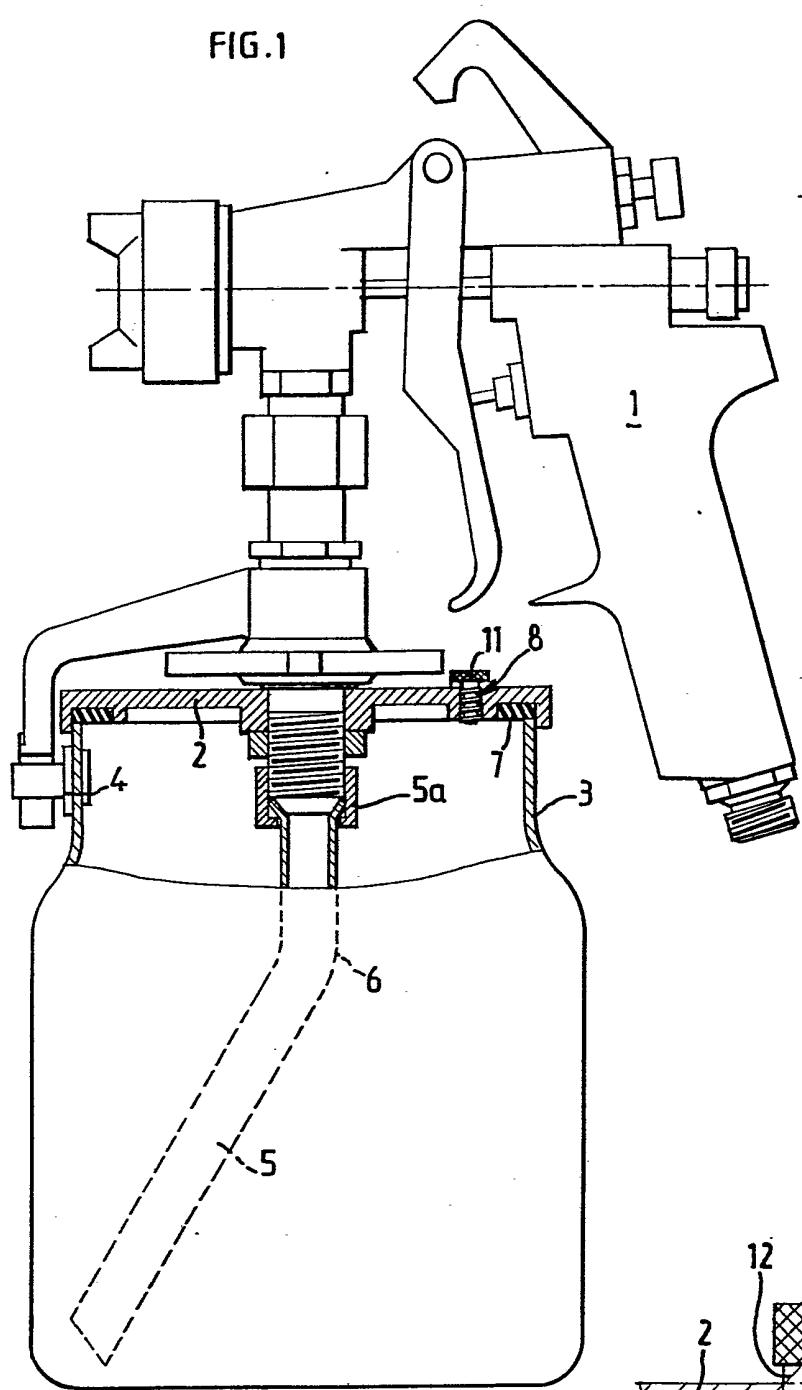


FIG.2

